

Derrière une porte discrète, au Campo Santo les "Archives municipales"

Deux siècles d'histoire quotidienne de la Cité évoqués par le document et l'affiche

Désirez-vous connaître les noms des locataires résidant en juin 1876 à tel numéro de la rue de Bourgogne ; le montant du budget de la ville en 1907 ; ou encore les programmes des fêtes du Roi, ou de l'Empereur, auxquelles étaient peut-être conviés vos ancêtres ?

Souhaitez-vous savoir, par ailleurs, la nature et le montant des secours accordés aux malheureux sinistrés des dramatiques crues de la Loire au siècle dernier ?

Ou bien recherchez-vous une documentation sur l'activité des partis politiques à Orléans, sous la III^e République ?

La réponse à toutes ces questions, et à

quantité d'autres, bien sûr, est à votre portée.

Vous la trouverez aux Archives municipales, service public créé, il y a sept ans, qui regroupe une masse considérable de documents les plus divers, survolant deux siècles de vie quotidienne de la cité.

PIGNON SOUS ARCADES AU CAMPO SANTO

Les Archives municipales ont pignon sur rue, si ce n'est sur cour, sous les arcades Ouest du Campo Santo.

C'est là qu'à titre provisoire, depuis la création effective du service, siège le Conservateur, Mme Martine Vincent, jeune licenciée d'histoire, diplômée de documentation.

Le cadre est sans doute prestigieux, si l'on se borne à retenir son passé historique.

Personne ne songerait pourtant à lui reconnaître un caractère fonctionnel et il faudra encore un peu de patience aux Archives municipales avant qu'elles ne puissent disposer, dans le futur complexe administratif, dont la construction est inscrite au plan de restructuration des places Sainte-Croix et de l'Etape, des installations qui leur sont promises.

C'est-à-dire qu'elles y trouvent, au moins, une salle de consultation adaptée et des locaux de stockage intégrés, car, pour l'heure, l'administration, les visiteurs et une partie des « collections » sont comprimés dans un unique et antique local, l'essentiel de ses « matériaux » se retrouvant relégués dans une dépendance de la mairie.

Du moins, la situation actuelle est-elle déjà en progrès puisque, il y a six ans, les Archives étaient encore disséminées à l'ancien Lycée Pothier, à l'Imprimerie municipale, dans les locaux préfabriqués provisoirement implantés en bordure du Jardin de la Mairie et jusque sous les combles de l'Hôtel de Ville, avec les difficultés de consultation qu'impliquait cette dispersion.

Aussi bien, entre les deux guerres, une partie des collections, le « Fonds ancien » — c'est-à-dire visant la période pré-révolutionnaire — avait-il trouvé asile à l'ancienne chapelle du couvent des Minimes, siège du Service des Archives départementales, pour y, finalement, disparaître sous les bombardements de l'été 1940.

En vérité, le problème des archives a été l'une des préoccupations effectives des autorités municipales, depuis un siècle, sans jamais avoir, jusqu'à ces dernières années, été résolu autrement que partiellement.

« ANCIENNES » ET « MODERNES »

Car l'entreprise est d'envergure et justifie de moyens importants.

PRÉFECTURE DU LOIRET.

PERTES Occasionnées PAR LA CRUE DE LA LOIRE.

La crue extraordinaire de la Loire a occasionné des désastres considérables. Un grand nombre d'infortunés, qui ont été victimes de ce fléau, sont hors d'état de supporter les pertes qu'ils ont éprouvées, et se trouveraient réduits à la misère, si la bienfaisance publique ne venait à leur secours.

Le Préfet du Loiret invoque, avec confiance, en leur faveur, l'humanité des Habitants d'Orléans, et il s'empresse de les prévenir que des collectes seront faites à domicile par MM. les Membres de la Chambre de Commerce, réunis à plusieurs de MM. les Membres du Conseil municipal d'Orléans.

Ces collectes commenceront le 24 de ce mois.

Orléans, le 21 Décembre 1823.

Le Préfet du Loiret, Vic. DE RICQL.

En ce temps-là (1825) la Loire faisait des victimes et des dégâts

Le classement des archives communales est défini au sommet, par un cadre rigide.

A partir de deux grandes séries, les « anciennes » antérieures à 1790, puis les « modernes », les documents sont répertoriés par spécialité.

Ainsi distingue-t-on les actes et lois du pouvoir central, les actes de l'Administration départementale, la Bibliothèque administrative, les actes traitant de l'Administration générale de la commune (Conseils municipaux, arrêtés, etc.), les registres d'état civil.

Puis, tout ce qui touche à la population, l'économie sociale, les statistiques ; les contributions et les administrations financières ; les affaires militaires ; la police, l'hygiène publique et la justice ; les élections et le personnel municipal ; les finan-

ces communales et tout ce qui a trait aux édifices et biens communaux, monuments et établissements publics.

Enfin, ce qui vise la voirie et les transports, les cultes, l'assistance et la prévoyance ; l'instruction publique, les sciences, lettres et arts.

ARCHIVES... AU METRE

On conçoit facilement que tout cela représente un volume considérable dont l'évaluation est, elle aussi, spécifiquement déterminée.

Ainsi ne parle-t-on pas du cubage ou du tonnage des archives mais mesure-t-on en mètres linéaires la longueur des rayonnages dans lesquels elles sont alignées.

A Orléans, le fonds atteint au total... 700 mètres, et l'on peut considérer que, bon an, mal an, il s'accroît de 80 à 100 mètres, l'inflation régnant aussi dans la paperasse...

D'où la nécessité de prévoir des locaux de stockage supplémentaires, lesquels, en attendant la future mairie fonctionnelle projetée, face à l'Hôtel Groslot, pour l'horizon 81, pourraient être aménagés dans l'ancienne imprimerie de la rue du Bourdon-Blanc.

Mais on peut toujours, fut-ce imparfaitement, consulter sur demande, les Archives municipales, du moins celles dont la loi permet la divulgation, une autorisation spéciale étant requise pour l'examen de certains documents de moins de 100 ans.

Encore convient-il, eu égard précisément à la multiplication des centres de stockage, d'en demander, généralement communication 48 heures à l'avance à l'archiviste, dont les services fonctionnent chaque jour, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 17 heures.

MAIRIE D'ORLEANS.

FOIRE DU MAIL

DITE

DU MAIL

Ouvrant le 1^{er} juin 1834.

Le Maire de la ville d'Orléans.

Vu la délibération du conseil municipal du 23 avril 1834.

Donne avis que pour la foire dite du Mail, qui sera ouverte le 1^{er} juin prochain et durera 15 jours, chacun sera libre de faire construire des baraquements sur le champ de foire, en se conformant à l'alignement tracé par le voyer de la mairie, et en payant à la ville, suivant le tarif, cinquante centimes par mètre carré de surface de terrain.

Le même droit de cinquante centimes sera dû, comme dans les années précédentes, à raison du mètre carré de terrain occupé par les personnes qui étaleront soit à terre, soit sur des tables sans couverture ni clôture.

Il sera perçu cinq centimes par jour et par mètre carré de terrain occupé par les marchands de chaussons et escamoteurs, ceux qui font jouer à des jeux d'adresse, les marchands de gâteaux et de tisanes.

En l'Hôtel de la mairie, le 26 avril 1834 MEME.

Orléans — Imprimerie de Desvignes-Berthelot, rue de la Vierge-Pierre, n° 7.

Les tarifs de location à la « Foire du Mail » il y a... un siècle et demi

MIROITERIE DU CENTRE JAMIN-JAMET

INSTALLATIONS DE MAGASINS
SECURITE - TRIPLEX
VITRAGES ISOLANTS

Concessionnaire des
PORTES AUTOMATIQUES BAUMGARTNER
SURVITRAGES ISOLANTS
PLASTIQUE - CUIVRE - ALUMINIUM

Rue de la Mouchetière - Z.I. INGRÉ
45140 ST-JEAN-DE-LA-RUELLE

(38) 88.47.12

GROS DÉTAIL

GERMOND & Cie

produits sidérurgiques

BUREAUX : 36, faubourg Saint-Jean 45000 ORLEANS
DEPOT : 36, rue de Bagneaux
45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE Tél. : 62-00-46

LIENARD SOVAL

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR L'ÉLECTRICITÉ ET L'ÉLECTRONIQUE

SIÈGE SOCIAL :
B. RUE LAVOISIER
BP 1745
45007 ORLEANS CEDEX
TÉL. (38) 88 03 86
TELEX 760343 LIENARD INGRÉ

Agence à :

41 BLOIS - 86 CHATELLERAULT - 91 ÉTAMPES
45 INGRÉ - 28 LUISANT - 45 MONTARGIS
58 NEVERS - 86 POITIERS - 10 TROYES

TOUT L'EQUIPEMENT MENAGER

- Listes de mariage
- Articles de ménage
- Cadeaux utiles
- Electroménager
- Cuisinières tous combustibles

TABU

250, RUE DE BOURGOGNE
Tél. : 87.58.72

menuiserie décoration agencement

Menuiserie aluminium « SITRACO »

v. champion

Rue de la Fonderie - Z. I. des Montées
Tél. : 66-33-83 45100 ORLEANS

N'attendez pas l'accident pour voir qu'il vous manque un brancard !

Dans votre entreprise, l'accident du travail est une hantise. De la coupure bénigne à la chute grave, votre service médical doit apporter les premiers soins.

Alors, pour la sécurité de votre personnel, vous devez être bien équipés.

Mais où trouver du mobilier ou un brancard ? Qui fournit des seringues à usage unique, des trousses de premiers secours ou des attelles ?

Confiez vos problèmes à Sanipharm. Sanipharm vous prendra en charge, du plus petit appareil à l'installation complète d'un service médical.

Cette formule vous évitera les pertes de temps, les délais de livraison prolongés, les frais supplémentaires. Vous n'y trouverez que des avantages.

SANIPHARM

Le matériel médical de collectivité
Catalogue et devis gratuits sur simple demande
Sanipharm S.A. Z.I. - 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE - Tél. (38) 86 04 64



Jeanne d'Arc 1907
L'humour au service d'une féroce polémique

PARADIS DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX

Faut-il dire que le chercheur, le curieux, peut y découvrir des choses étonnantes.

L'histoire politique locale, par exemple, s'y inscrit dans le volumineux dossier « Police » auquel figurent annonces et comptes rendus des réunions, manifestations contestataires et meetings, avec la reproduction des tracts ou affiches apposés sur les murs de la cité.

De même que s'y projette l'évolution de la situation sociale au fil des années révolues.

Ainsi, la préparation du 1^{er} mai 1907,

avec les divergences opposant les parties prenantes.

Les chemins de fer de l'Etat et les tabacs se prononçaient pour une journée de « chômage » — on ne parlait pas de « grève » — totale, les ouvriers des industries privées hésitaient, les « métallos » étaient divisés, et les « tonneliers » se seraient contentés d'une manifestation nocturne.

Finalement, les « fonctionnaires » l'avaient emporté, avec cette réserve qu'aucun drapeau rouge ne figurerait dans le cortège.

Ou encore l'évocation de ce grand meeting en plein air, à l'Île Arrault, du 21 mars 1920, « pour l'application de la journée

de huit heures, l'adoption de la semaine anglaise, la proclamation de « la République prolétarienne » !...

Il n'y a, décidément, rien de nouveau sous le soleil.

L'immédiate après-guerre (celle de 1914-1918) est émaillée des revendications des anciens combattants, assorties de campagnes antimilitaristes et de protestations contre la guerre, en général, les opérations en Syrie, en particulier et déjà, on signalait un certain début d'effervescence dans les casernes (papillons dénonçant la campagne du Maroc, dans les latrines du quartier Rossat).

Mais, dès 1921, d'aucuns se préoccupaient aussi de la « décence de la rue ».

Un correspondant du boulevard de Châteaudun ne demandait-il pas au maire de faire arracher des affiches de l'Appollo Théâtre imprimant en toutes lettres le mot « cocu », lequel « amenait souvent les enfants à poser à leurs parents des questions embarrassantes » (sic).

DES « ANNEES FOLLES » A LA BOTTE NAZIE

Après les « années folles », les grands remous politiques des années 1930.

Les événements du 5 février 1934 et leurs séquelles : des heurts boulevard Alexandre-Martin, entre le parti communiste et les « Camelots du Roi » ; une débauche de réunions publiques ou privées, tout au long desquelles antifascistes et « nationaux » (P.S.F., Jeunesses patriotes, Action Française) « chauffaient » leurs ouailles.

Voir un appel du duc de Guise, en date du 2 février 1934, proposant comme panacée à ces affrontements entre Français, le ralliement à la monarchie.

Et puis la période trouble de l'avant-guerre, les mouvements en faveur de l'aide à l'Espagne républicaine agonisante, ou les réactions de l'extrême-gauche contre l'éventualité d'un nouveau conflit, dont l'imminence s'inscrivait en filigrane dans les dépêches des journaux.

Par exemple, le rapport d'un gardien de la paix, intervenu pour faire cesser, place Albert-I^{er}, le chant de « l'Internationale », entonné par des ouvriers de Bricy-Boulay, dont le meneur avait rétorqué « que cette

chanson était autorisée de la chantée » (sic).

Enfin, de la « drôle de guerre » et du réveil tragique de la défaite et des douloureuses années de l'occupation allemande, subsistent aux Archives municipales essentiellement des témoignages de la résistance passive à l'ennemi et de la répression à laquelle se livrait, ou faisait mine de le faire, la police : tracts lancés par les avions de la R.A.F. et recherchés dans les récoltes et pépinières d'Olivet, ou drapeaux tricolores piqués dans les arbres du square Gambetta, etc.

Cependant que le « Parti Populaire français » de Doriot débaptisait glorieusement la rue des Anglaises, ou que le Commissaire Central sollicitait du maire l'autorisation d'embaucher du personnel supplémentaire pour garder le siège local de la « Ligue des Volontaires français contre le bolchevisme ».

Jeanne d'Arc 1907 : une polémique locale de résonance nationale

Un autre dossier très important des archives municipales, concerne les fêtes et au premier chef, celles de Jeanne d'Arc qui restent d'année en année, l'événement local.

Le rappel en serait banal si certaines commémorations n'avaient défrayé la chronique de façon particulière.

Celle de 1907, intervenant un lendemain de la séparation entre l'Eglise et l'Etat, avait eu une résonance nationale.

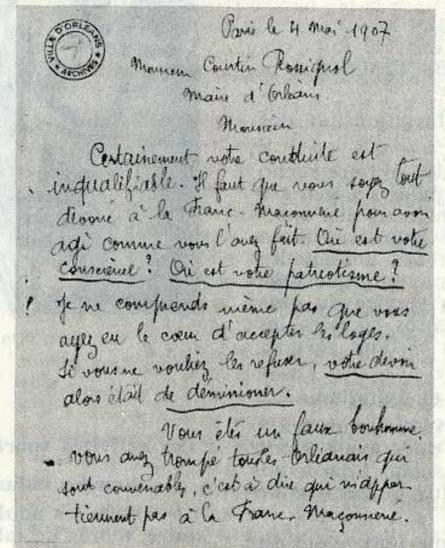
Pour la première fois, les loges maçonniques avaient sollicité l'autorisation de participer au cortège traditionnel.

Le Conseil municipal en avait, gravement, délibéré, et finalement, par 14 voix contre... 14 et 6 abstentions — la voix du maire étant prépondérante — permission

leur avait été accordée de défilé avec leurs insignes.

Et c'était été immédiatement, dans toute la France, une levée passionnée de boucliers.

Injures, menaces de mort, annonce d'attentats à la bombe, avaient déferlé sur



Une (parmi des centaines) des lettres de reproches adressées au maire d'Orléans

l'infortuné premier magistrat Courtin-Rossignol — d'ailleurs énergiquement soutenu par le Président du Conseil, Georges Clemenceau —, dont on exigeait la démission aux quatre coins de ce qu'on n'appelait pas encore l'Hexagone.

Toutes ces lettres, en majeure partie anonymes d'ailleurs, sont fidèlement con-

servées aux archives, comme le volumineux échange de correspondance intervenu à l'occasion entre l'Evêché et l'Hôtel de ville ; car bien sûr, le clergé était contre et ne s'était pas associé, cette année-là, aux cérémonies civiles et militaires.

« Plus que la fin d'une magnificence, c'est un coup voulu à l'idée religieuse », écrivait au maire S.E. le Cardinal Touchet ».

La France entière, tout spécialement ce « pays réel » cher à Maurras, à une époque où cléricaux et anticléricaux s'affrontaient, s'était à l'évidence, passionnée pour cette querelle.

L'impact qu'elle devait finalement produire sur les fêtes, on le mesure aux archives, grâce à une lettre envoyée au maire, le 22 mai, par l'Union des Syndicats du Commerce et de l'Industrie.

« Les visiteurs, précisaient les commerçants, étaient beaucoup plus nombreux qu'à l'habitude, grâce à une réclame extraordinaire et la présence de la Garde Républicaine et ce sont surtout les débits de boisson qui en ont profité.

« Mais les étrangers ont fait défaut, un tiers en moins que les années précédentes. »

Et le signataire de regretter, in fine, « l'abandon du caractère traditionnel », pour le seul profit de ceux qui n'ont pas su mettre les intérêts de la cité au-dessus de leurs mesquines passions ».

Ce n'est là, bien sûr, qu'un très minime aperçu des « richesses » que recèlent les archives de la ville et qui s'étofferont toujours au fil des années.

Feuillets jaunés, encre délavée, elles sont les témoins de leur temps, qui, grâce à elles, demeurera toujours présent, à ceux du moins qui souhaiteraient le revivre par le souvenir. □

SANDVIK

ACIERS SPÉCIAUX — TUBES — FILS — FEUILLARDS
OUTILLAGE DE COUPE COROMANT
OUTILLAGE A MAIN EN ACIER SUÉDOIS

SANDVIK S.A. 4, av. Buffon — 45100 ORLÉANS—La SOURCE
Tél. (38) 41.41.41 — Télex 760930

Agences à : PARIS — LYON/Vénissieux — NANCY
LILLE/Lesquin — ROUEN — BORDEAUX

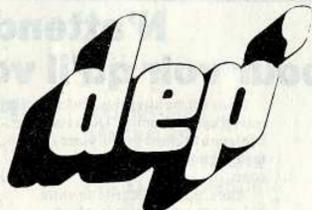
Dépannage Express aux Particuliers

88.24.24

135, rue Gambetta 45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE

RECHARGES FRIGORIFIQUES
PLOMBERIE
RÉPARATION TONDEUSES
LIVRAISONS

RADIO - TÉLÉVISION
ÉLECTRO-MÉNAGER
ÉLECTRICITÉ
INSTALLATIONS ANTENNES



ÉTABLISSEMENTS CREUSET

- TOLERIE FINE — SERRURERIE
- CHARPENTE MÉTALLIQUE SPÉCIALE
- MENUISERIE MÉTALLIQUE ET ALU
- MÉCANOSOUURE
- TOLERIE INDUSTRIELLE
- PLAGES 6 m x 250 t

196, route Nationale — INGRÉ
45140 St-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : (38) 88.30.65

| | |
|---|--|
| 49, rue André-Dessaux 45400 Fleury-les-Aubrais Tél. (38) 88.60.03 et 62.17.70 | Restaurations de Monuments Historiques |
| MAÇONNERIE | ENTREPRISE |
| PIERRE DE TAILLE | G. LAGARDE |
| | *** |

SOCIÉTÉ LIMOUSINE DE CONSTRUCTION
bâtiment génie civil
37, rue aux Ligneaux - ORLÉANS
B.P. 1742 - 45007 ORLÉANS Cedex Tél. (38) 87.29.36

marée fraîche fruits de mer — crustacés surgelés

POISSONNERIE Dupont

45000 ORLÉANS
5, rue sainte-catherine
tél. 87-20-67

DÉTAIL - GROS COLLECTIVITÉS